



## ***L'adoption de la loi EL KHOMRI ne nous fera pas renoncer***

**Le 15 septembre :**  
**TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION  
POUR L'ABROGATION  
DE LA LOI TRAVAIL**

En plein cœur de l'été, le gouvernement a dégainé pour la troisième fois consécutive le 49-3 pour passer en force la Loi Travail. Ainsi, Hollande, Valls et El Khomri évincent tout débat parlementaire, méprisent le monde du travail et une grande majorité de la population.

Cette loi vise à aggraver et généraliser la précarité, en facilitant les licenciements. Elle accentue le chantage à l'emploi par le biais des « référendums » d'entreprise, transforme les missions des médecins du travail (ce qui contribuera à dégrader encore la santé des travailleurs), sans oublier l'attaque la plus violente : l'inversion de la hiérarchie des normes qui permet de déroger au code du travail ou à l'accord de branche par accord d'entreprise, au détriment des salariés.

Comme pour le Contrat Nouvelle Embauche qui avait été jugé illégal en 2007 au regard des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, la loi Travail viole elle aussi les conventions 87 et 98 de l'OIT.

**L'adoption de la loi ne doit pas nous faire renoncer. En 2006, la mobilisation a fait reculer le gouvernement sur le Contrat Première Embauche (CPE) après le vote et la loi n'a jamais été mise en œuvre !**

**↳ Ce qui a été possible en 2006 doit l'être en 2016.**



**Les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et lycéens d'Ile et Vilaine (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNL, UNEF) appellent à poursuivre et amplifier la mobilisation lors de la journée nationale d'actions le Jeudi 15 Septembre 2016 en décidant l'arrêt de travail (1 h, ½ journée, 24h) et en participant aux rassemblements et manifestations organisées localement.**

# Rien n'entamera notre détermination !

TRAVAIL : LE CODE A CHANGÉ



Pour l'abrogation  
de la loi Travail

Pour l'interdiction  
des licenciements

Pour l'augmentation  
des salaires et des  
pensions

Pour le maintien et le  
renforcement du code  
du travail et des statuts

Pour la réduction du  
temps de travail et le  
partage des richesses

## Jeudi 15 septembre 2016

Toutes et tous mobilisons-nous pour gagner  
**L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL  
POUR DE NOUVELLES GARANTIES ET  
PROTECTIONS COLLECTIVES**



Rassemblements et manifestations :

RENNES : 11 heures Esplanade Charles De Gaulle

ST MALO : 11 h 30 à 13 h Rassemblement pique-nique devant la médiathèque

FOUGERES, VITRE, REDON selon les modalités définies localement.